



Commission Nationale d'Essai Unique TSO

Déclaration liminaire 25 juin 2026

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous reprenons aujourd'hui, avec la même détermination qu'en 2025, l'expression de nos préoccupations majeures concernant le devenir des TSO et, plus spécifiquement, les dysfonctionnements persistants au sein du Centre de Formation de la Défense (CFD).

Malheureusement, l'absence de traitement approprié et structuré des alertes précédentes a conduit, année après année, à une intensification de ces problèmes. Loin de se résorber, les failles s'aggravent, mettant en péril la pérennité de ce corps technique essentiel.

À cet égard, nous attirons votre attention sur plusieurs axes critiques :

- Les réglementations actuelles limitent dangereusement l'assiette de recrutement des TSO. Alors que la pérennité de ce corps exige une ouverture d'esprit et une diversification des profils, le cadre actuel risque de tarir la relève.
- Il nous semble qu'il existe une préférence marquée et affichée pour d'autres statuts, tant de la part des employeurs que de la Direction des Ressources Humaines (DRHMD), malgré les compétences avérées et la valeur ajoutée des TSO.
- Le CFD, pourtant garant de la conformité réglementaire, fait face à des difficultés croissantes en matière de gestion des ressources humaines et d'organisation pédagogique.
- La dépendance excessive aux Formateurs Internes Occasionnels (FIO), dont la recherche est sans doute trop confidentielle, affecte directement la qualité et la continuité des enseignements.
- On note une priorisation excessive des matières secondaires au détriment des fondamentaux techniques, qui devraient rester le cœur de la formation.
- L'accroissement des cours communs entre spécialités, si pertinent il est, ne doit pas se faire au détriment de la spécificité et de la qualité de l'enseignement technique.
- Le blocage du passage en TSO 6 à l'essai est au point mort. Ce dossier, notamment crucial pour la population T5bis, avait fait l'objet d'un travail approfondi par la CNEU en 2022, à la demande de la DRHMD. L'absence de nouvelles ou de décision ferme laisse planer l'incertitude sur l'avenir de cette évolution de carrière.
- Nous constatons avec inquiétude une baisse du niveau de recrutement couplée à une dégradation des moyens humains et techniques, compromettant ainsi la montée en compétence des agents.

Face à l'absence de propositions concrètes ou de solutions apportées par les instances dirigeantes, nous ne pouvons qu'entrevoir un avenir incertain pour les TSO, ce que nous ne saurions accepter.

La CFDT rappelle fermement que la mission du CFD est de garantir une formation de qualité, en assurant la continuité pédagogique selon les programmes validés par la CNEU.

Il est primordial que le Ministère des Armées et des Anciens Combattants (MinArm) s'inscrive dans une démarche proactive visant à sécuriser et valoriser les compétences de ses agents, plutôt que de laisser la situation se dégrader.

Pour la CFDT, le statut des TSO n'est ni obsolète, ni à bout de souffle. Il dispose d'un véritable potentiel, à condition d'être porté par des employeurs et des gestionnaires motivés. Dans cette optique, nous revendiquons trois axes d'action prioritaires :

1. Faire évoluer la liste des professions ouvertes au recrutement, notamment dans les domaines stratégiques tels que la cybersécurité et le renseignement, en cohérence avec la Loi de Programmation Militaire (LPM).
2. Œuvrer activement pour rendre le statut TSO plus attractif et favoriser la fidélisation des talents dès l'entrée en fonction.
3. Prioriser le recrutement externe des TSO dans les filières de recherche et développement, afin d'apporter les compétences innovantes dont la Défense a besoin.

La CFDT attend un soutien actif et concret de la part des responsables du MinArm pour doter les équipes de formation TSO du CFD des moyens humains et techniques nécessaires.

En tant que centre de formation référent du MinArm, vous avez le devoir, en collaboration avec les employeurs, de soutenir notre communauté de défense. Avec les TSO, vous avez une opportunité tangible et immédiate d'honorer cet engagement et de renforcer les capacités de la Nation.

Nous vous remercions pour votre attention et attendons avec intérêt les réponses que vous voudrez bien nous apporter.

Bourges, le 25/06/26